

## « FORCES ET DIVERSITÉ DE LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS EUROPÉENS »

**Q**uel est le poids de l'Europe dans la mobilité internationale ? Que pèse le programme Erasmus dans la mobilité européenne ? Quelle place occupe la France dans la mobilité européenne et dans le programme Erasmus ?

C'est pour répondre à ces questions que l'Agence Campus France et l'Agence Europe-Education-Formation France se sont associées pour analyser la mobilité européenne.

Première région d'accueil des étudiants internationaux, l'Europe est aussi la deuxième région d'origine des étudiants en mobilité à l'étranger avec 800 000 étudiants européens dans le monde. Au sein de cet ensemble, la France<sup>(1)</sup> se situe au 4<sup>e</sup> rang des pays d'accueil avec 7,5 % des mobilités, en augmentation de 12,8 % depuis 2007.

Campus France a pu analyser les statistiques des principaux pays d'accueil des étudiants européens et leur évolution depuis 2007 et propose dans ce document quelques caractéristiques de cette mobilité. Ces éléments d'analyse sont enrichis par les résultats du baromètre Campus France réalisé avec TNS Sofres sur l'image et l'attractivité de la France auprès des étudiants européens.

Au cœur de la mobilité européenne, le programme Erasmus a permis à plus de 3 millions d'étudiants et 300 000 enseignants et personnels des établissements de partir pour étudier, se former ou enseigner en Europe. Ces résultats font d'Erasmus l'une des actions majeures de l'Europe comme le montre le sondage Agence 2E2F – TNS Sofres d'avril 2014 : pour les Français, c'est même la troisième réalisation européenne après l'euro, presque à égalité avec la PAC. Ce sondage interroge les attentes des Français concernant le nouveau programme renforcé Erasmus+ jusqu'en 2020 : ils valident son ouverture vers de nouveaux publics (scolaires, apprentis, adultes, entreprises, collectivités, associations) pour servir leur employabilité.

Ces mobilités internationales, loin de représenter une « fuite des forces vives », constituent un réel levier pour l'insertion professionnelle et un outil de rayonnement pour la France dans le monde. D'ailleurs, seuls 0,7% des jeunes Français expatriés ne souhaitent pas rentrer en France<sup>(2)</sup>. Ces intentions de départ traduisent un désir d'ouverture au monde et d'acquisition de compétences utiles dans une économie mondialisée. A ceci répond l'attractivité non démentie de l'offre de formation française pour les étudiants internationaux.

Bonne lecture.

Antoine Godbert et Antoine Grassin

(1) Sur le total des étudiants internationaux en mobilité, la France se situe en troisième position des pays d'accueil en 2012 (source UNESCO).

(2) 17% des 350 000 expatriés de 25-34 ans représentant 4% de leur classe d'âge (source Ministère des Affaires étrangères et du Développement international).

## LES PRINCIPAUX PAYS D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS EUROPÉENS

### Évolution de la répartition des étudiants européens dans les principaux pays d'accueil (2007-2011)

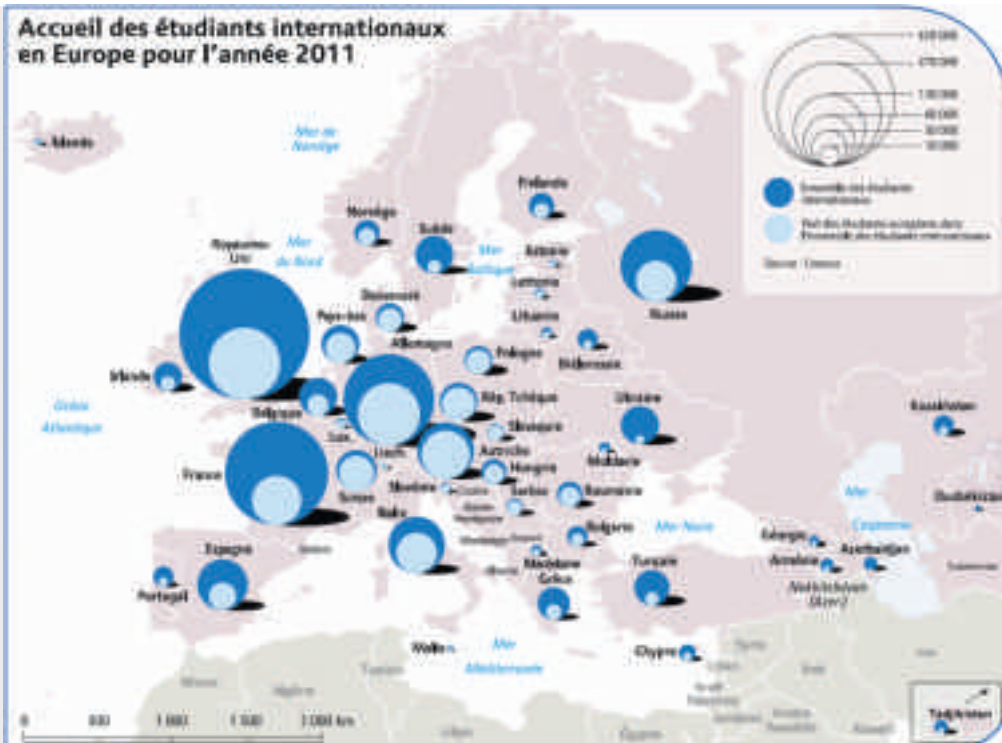
Les étudiants européens sont prioritairement attirés par des pays de la zone Europe. On constate parmi les dix premiers pays d'accueil que seuls les États-Unis se situent hors de cette zone. Avec près de 61 000 étudiants européens accueillis en 2011 (7,5 % du total), soit une augmentation de 12,8 % en cinq ans, la France se place au 4<sup>e</sup> rang des pays d'accueil des étudiants d'Europe après le Royaume-Uni, l'Allemagne et les États-Unis, et au 3<sup>e</sup> rang des pays d'accueil européens.

### Une mobilité intra-européenne forte

La mobilité européenne continue sa croissance dans sa zone d'influence : l'Europe. Entre 2007 et 2011, le nombre d'étudiants d'Europe en mobilité en Union européenne a augmenté de près de 25 % et ceux en Europe hors UE de plus de 50 %, représentant au global sur la région une augmentation de plus de 26 %. En 2011, l'UE accueillait ainsi 82,1 % de cette mobilité, quand 17,9 % des étudiants européens se dirigeaient vers des pays d'Europe hors UE.

L'Union européenne recouvre les 28 pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et République tchèque.

La zone hors Union européenne regroupe les 27 pays suivants : Albanie, Andorre, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Gibraltar, Islande, Kazakhstan, Kirghizistan, Kosovo, Liechtenstein, Macédoine, Moldavie, Monaco, Monténégro, Norvège, Ouzbékistan, Russie, Saint-Marin, Serbie, Suisse, Tadjikistan, Turkménistan, Turquie et Ukraine.



### Répartition des étudiants européens dans le monde et en Europe (2007-2011)

Pays d'accueil des étudiants européens	2007	2008	2009	2010	2011	Part du total Europe en 2011	Part du total monde en 2011	Evolution
Royaume-Uni	114 702	112 138	117 812	123 696	129 708	18,1 %	15,9 %	13,1 %
Allemagne	94 715	84 607	86 772	87 306	96 310	13,4 %	11,8 %	1,7 %
États-Unis	71 226	70 525	71 457	70 387	89 226	8,5 %	8,5 %	-2,8 %
<b>France</b>	<b>53 893</b>	<b>52 650</b>	<b>53 236</b>	<b>56 006</b>	<b>60 795</b>	<b>8,3 %</b>	<b>7,5 %</b>	<b>12,8 %</b>
Autriche	35 900	44 007	48 382	57 468	59 697	8,2 %	7,3 %	65,8 %
Russie	19 248	41 554	40 358	40 358*	40 358*	5,5 %	5,0 %	108,7 %
Italie	35 739	34 319	37 187	35 291	38 373	4,8 %	4,8 %	8,9 %
République tchèque	21 184	24 063	26 536	30 261	33 018	4,3 %	4,1 %	55,9 %
Suisse	26 822	22 335	24 896	28 027	30 710	4,1 %	3,8 %	14,5 %
Pays-Bas	14 472	16 891	18 393	22 772	29 629	2,7 %	3,6 %	104,7 %
<b>Total étudiants européens en mobilité en Europe</b>	<b>580 428</b>	<b>550 218</b>	<b>507 095</b>	<b>688 570</b>	<b>716 834</b>	<b>100,0 %</b>	<b>-</b>	<b>26,5 %</b>
<b>Total étudiants européens en mobilité dans le monde</b>	<b>657 762</b>	<b>668 825</b>	<b>706 606</b>	<b>766 503</b>	<b>813 308</b>	<b>-</b>	<b>100,0 %</b>	<b>23,6 %</b>

Source : UNESCO, extraction mars 2014  
\* Chiffre 2009

## LA FRANCE, UN DES GRANDS PAYS D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS EUROPÉENS

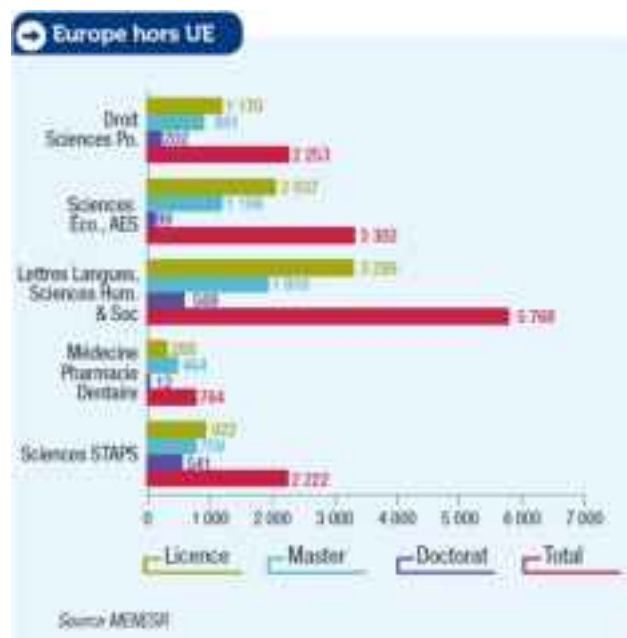
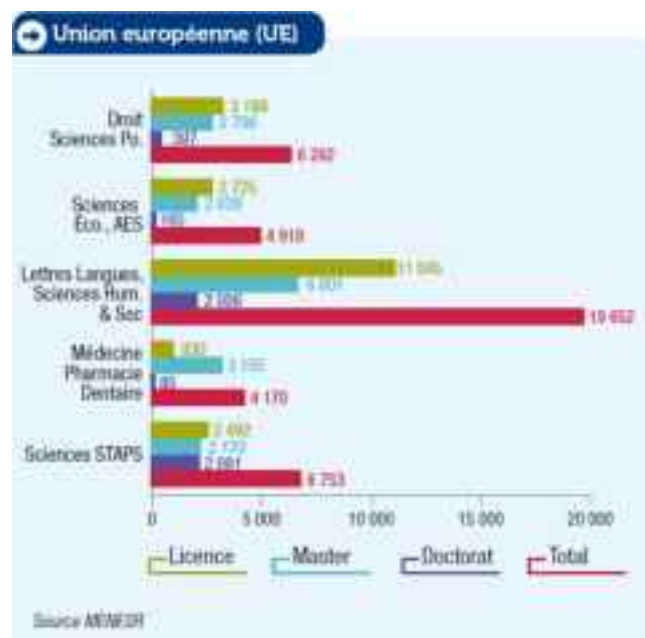
Mobilité entrante et sortante en France (2007-2011)							
	2007	2008	2009	2010	2011	Évolution 2010-11	Évolution 2007-11
<b>Mobilité sortante</b>							
Étudiants internationaux français	54 343	45 807	52 676	50 913	58 684	3,1 %	8,0 %
Dont étudiants en mobilité en Europe	39 809	29 926	35 799	38 295	39 618	3,5 %	-0,5 %
%	73,3 %	65,3 %	68,0 %	67,3 %	67,5 %		
Étudiants Erasmus français à l'étranger	22 556	23 560	24 426	25 789	25 924	0,5 %	14,9 %
<b>Mobilité entrante</b>							
Étudiants internationaux en France	246 912	243 438	249 143	259 935	298 212	3,2 %	8,8 %
Dont étudiants européens	53 893	52 650	53 236	50 896	60 795	6,8 %	12,8 %
%	21,8 %	21,6 %	21,4 %	21,9 %	22,7 %		
Étudiants Erasmus en France	20 503	20 055	22 033	23 173	24 269	4,7 %	18,4 %

Source : AEMSH, Commission européenne

La France attire constamment davantage d'étudiants internationaux sur son territoire (+ 8,8 % depuis 2007). En 2011, ils sont 268 212 à avoir choisi l'hexagone pour effectuer leurs études à l'étranger, ce qui représente 7 % de la mobilité estudiantine internationale et place la France au 3<sup>e</sup> rang des pays d'accueil derrière les États-Unis et le Royaume-Uni.

En 2011, 22,7 % des étudiants internationaux en France sont originaires d'Europe. Leurs effectifs ont augmenté de 12,8 % depuis 2007. Soit une croissance plus rapide que celle des étudiants internationaux (8 %). Quant aux étudiants Erasmus en mobilité en France, leurs effectifs sont en constante augmentation depuis 2007 (+18,4 %).

### Répartition par niveau et filières



En France, 78 % des étudiants européens viennent poursuivre leurs études dans les universités où ils représentent 26 % du total des étudiants étrangers accueillis. Dans les universités, les étudiants d'Europe, qu'ils soient de l'Union européenne ou non, se dirigent d'abord vers la filière des Langues, Lettres et Sciences humaines (47 % UE, 40 % hors UE). Puis, ils se différencient dans le choix des formations suivantes : les étudiants de l'UE vont vers les Sciences STAPS et le Droit (16 % et 15 % respectivement), puis vers les Sciences économiques et Administration (12 %) et enfin vers la Médecine, Pharmacie, Dentaire (10 %) ; alors que les étudiants hors UE sont nombreux à choisir les Sciences économiques et Administration (23 %), puis à parts égales le Droit et les Sciences STAPS (16 %), la Médecine n'attirant qu'un petit nombre d'entre eux (5 %).

## Les dix premiers pays d'origine des étudiants européens en France

Sur les dix premiers pays d'origine des étudiants européens en mobilité en France, seulement la Russie et la Turquie sont hors Union européenne.

L'Allemagne (en 6<sup>e</sup> position du total des étudiants étrangers en France) reste en tête des pays européens, suivi par l'Italie et l'Espagne qui progressent tous deux de manière spectaculaire depuis 2008 avec plus de 30 % d'augmentation.

D'autres pays se distinguent par des progressions fortes, comme le Portugal ou le Royaume-Uni. La Pologne est le seul pays des dix premiers pays d'origine à afficher un net recul de 23 % sur la période. De même, en dehors de ces dix premiers pays, la Bulgarie et la République Tchèque sont en constante baisse depuis 2008. Il en ressort que l'attractivité de la France et de son enseignement supérieur sont plus fortes dans les pays qui sont depuis longtemps membres de l'UE.

**Les 10 premiers pays d'origine des étudiants européens accueillis en France (2008-2012)**

Rang 2008	Rang 2012	Pays d'origine	2008	2012	Part du total en 2012	Evolution 2008-2012
1	1 =	Allemagne	8 006	8 778	3 %	9,7 %
2	2 =	Italie	6 362	8 441	3 %	32,9 %
4	3 ↑	Espagne	4 487	5 907	2 %	31,6 %
5	4 ↓	Russie	4 253	4 854	2 %	17,2 %
3	5 ↓	Roumanie	4 510	4 532	2 %	0,5 %
7	6 ↑	Belgique	3 387	3 937	1 %	16,2 %
6	7 ↑	Portugal	3 105	3 912	1 %	26,0 %
9	8 ↑	Royaume-uni	2 936	3 778	1 %	28,7 %
10	9 ↑	Turquie	2 675	2 802	1 %	4,7 %
8	10 ↓	Pologne	3 433	2 636	1 %	-23,2 %
Total étudiants étrangers accueillis en France			265 386	269 274	100 %	9,0 %

Source MNECF

De manière générale, la France accueille plus d'étudiants des premiers pays d'Europe qu'elle n'en envoie, sauf au Royaume-Uni (13 139 étudiants français au Royaume-Uni, 2 992 étudiants anglais accueillis) et en Belgique (5 406 étudiants français en Belgique, 3 317 étudiants belges accueillis).

L'attractivité du Royaume-Uni repose très certainement sur la langue, la qualité des établissements d'enseignement supérieur et la proximité géographique ; celle de la Belgique repose sur l'effet de contournement du *numerus clausus* appliqué en France dans les formations médicales et paramédicales.

Les principales destinations des étudiants français sont le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne et l'Italie. La Russie et la Turquie sont les seuls pays hors Union européenne à figurer dans la liste des dix principales destinations des étudiants français en Europe.



## LE PROGRAMME

## Erasmus

## LE SUCCÈS DU PROGRAMME ERASMUS

Créé en 1987 avec 11 pays signataires, Erasmus est aujourd'hui à la fois le programme européen le plus connu et le système d'échange d'étudiants qui rencontre le plus de succès au monde. Le programme compte aujourd'hui 33 pays signataires (l'Europe des 28 plus l'Islande, la Norvège, le Lichtenstein, la Turquie et la Macédoine). Au cours de l'année universitaire 2011-2012, 252 827 étudiants sont partis étudier ou se former à l'étranger, ce qui constitue une hausse de 9 % par rapport à l'année précédente et un nouveau record. La barre des 3 millions d'étudiants « Erasmus » a été atteinte en 2012-2013.

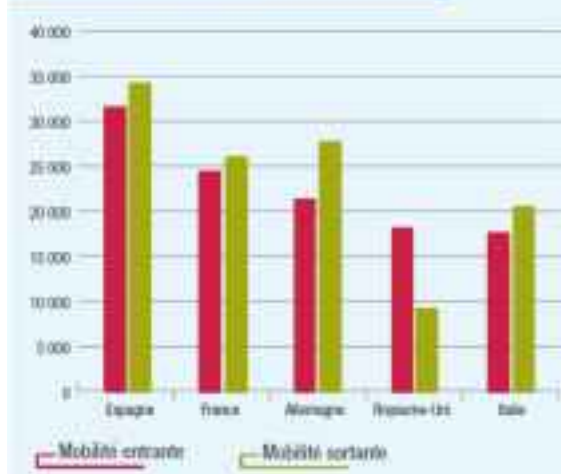


## Les principaux pays d'accueil des étudiants Erasmus (2007-2011)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	Part du total en 2011	Evolution 2007-2012
Espagne	27 831	28 175	29 328	30 580	31 483	12,9 %	+3,2 %
France	20 503	20 955	22 033	23 173	24 288	9,6 %	+18,4 %
Allemagne	17 881	17 722	17 927	18 118	21 217	8,4 %	+19,2 %
Royaume-Uni	15 975	16 065	16 823	17 504	18 024	7,1 %	+12,8 %
Italie	14 982	15 530	15 884	16 737	17 481	6,9 %	+16,5 %
Suède	7 751	8 206	8 788	8 194	9 448	3,7 %	+21,9 %
Pays-Bas	7 002	6 894	7 238	7 820	8 222	3,3 %	+17,4 %
Portugal	5 287	5 732	6 616	7 582	8 057	3,2 %	+51,5 %
Finlande	6 064	6 115	6 088	6 302	6 300	2,5 %	+3,9 %
Danemark	4 998	5 273	5 728	6 175	5 964	2,4 %	+20,1 %
Nombre total des étudiants Erasmus	162 695	168 193	177 470	231 408	252 877	100 %	+50,3 %

Source : Commission européenne

## Les premiers pays d'accueil des étudiants Erasmus en 2011-2012



Le programme Erasmus n'a cessé de permettre à davantage d'étudiants de partir étudier dans un pays étranger. Les 252 827 étudiants Erasmus en mobilité en 2012 ont permis d'atteindre un record depuis le lancement du programme et représentent une augmentation de 50,3 % depuis 2007 ainsi qu'une hausse de 9 % par rapport à l'année précédente.

L'Espagne est de loin le pays le plus attractif en accueillant 12,5 % de cette mobilité. Suit la France (9,6 %) pour qui la présence des étudiants Erasmus sur son territoire a augmenté de 18,4 % en cinq ans, puis l'Allemagne (+19,2 %/2007), le Royaume-Uni (+12,8 %) et l'Italie (+16,5 %).

Parmi les cinq premiers pays d'accueil des étudiants Erasmus, seul le Royaume-Uni attire plus d'étudiants (18 024) qu'il n'en envoie (9 094). L'attractivité de ce pays repose très certainement sur la langue et la qualité des établissements d'enseignement supérieur.

## LA MOBILITÉ ERASMUS : FOCUS SUR LA FRANCE

### Evolution de la mobilité Erasmus études et stages 2008-2012



Depuis le lancement du programme Education et Formation Tout au Long de la Vie (EFTLV) la mobilité Erasmus des étudiants français n'a cessé d'augmenter (croissance autour de 5 %), prouvant le succès de ce programme auprès des étudiants français. Ainsi le nombre d'étudiants réalisant une mobilité Erasmus est passé de 28 283 en 2008 à 35 311 en 2012. En 2009 et 2010 la France se classait en deuxième position en nombre d'étudiants envoyés en mobilité, derrière l'Espagne. En 2011, elle est passée en troisième position, l'Allemagne arrivant deuxième.

Les mobilités à des fins d'études sont très nettement supérieures en nombre aux mobilités à des fins de stages. Cela peut s'expliquer en partie par le fait que les mobilités de stages Erasmus n'existent que depuis 2007, il faut donc le temps que cette action soit connue et s'imprime. Par ailleurs, la recherche de stage dans un contexte international n'est évidente ni pour les étudiants, ni pour les établissements. Toutefois, la part des mobilités de stage augmente progressivement passant ainsi de 16,7 % (4 723 mobilités) en 2008 à 24,3 % (8 571 mobilités) en 2012. La nécessité pour les étudiants d'acquérir une expérience professionnelle avant de s'insérer sur le marché du travail apparaît comme un élément moteur en faveur de cette action. Afin de continuer à augmenter son utilisation par les bénéficiaires du programme, une attention toute particulière est donnée à cette action par l'agence 2E2F. Est encouragée ainsi la constitution de consortia (cf. infra) dont l'augmentation depuis 2007 témoigne d'un intérêt pour les établissements et les étudiants de se positionner sur cette action.

### Répartition de la mobilité par études et stages



## Les principaux pays de destination des étudiants Erasmus français

Tout comme l'Espagne et le Royaume-Uni attirent la majorité des étudiants Erasmus européens, les étudiants Erasmus français sont nombreux à se diriger vers ces deux pays (plus de 30 000 mobilités vers chacun de ces pays entre 2008 et 2013). L'Allemagne est troisième du classement avec 18 254 étudiants Erasmus français accueillis sur l'ensemble de la période mais avec 23,6 % de mobilités supplémentaires entre 2008 et 2013, le nombre d'étudiants français accueillis progresse davantage que dans les deux premiers pays. Les échanges sont importants entre les pays anciennement membres de l'UE. La langue du pays ou d'enseignement semble être également déterminante dans le choix du pays de destination. Les étudiants se dirigent en effet principalement vers

des pays limitrophes, pays dont ils auraient appris la langue dans le secondaire (anglais, espagnol, allemand, italien), ou vers des pays où l'offre de cours en anglais est importante (c'est le cas de la Suède). Les Pays-Bas, la Finlande et la Belgique apparaissent dans la suite du classement.

Les principaux pays de destination des étudiants Erasmus français 2008-2013				
	Nombre total de mobilités Erasmus entre 2008 et 2013	Nombre de mobilités en 2008-2009	Nombre de mobilités en 2012-2013	Evolution 2008-2013
Espagne	33377	8292	8654	6,29%
Royaume-Uni	31732	9681	8826	20,19%
Allemagne	18254	3412	4218	23,62%
Italie	9184	1729	1909	6,71%
Suède	8893	1632	1907	16,65%
Irlande	6458	1532	1949	27,22%
<b>Total étudiants Erasmus français sortants</b>	<b>158824</b>	<b>28283</b>	<b>35311</b>	<b>24,85%</b>

Source: Agence Europe Éducation Formation France

## Les principaux pays d'origine des étudiants Erasmus en France

Répartition des mobilités pour études et mobilités pour stages pour les principaux pays d'origine des étudiants Erasmus en France (2011-2012)				
	Mobilités pour Etudes	Mobilités pour Stages	Total	%
Allemagne	4 763	618	5 382	18,6
Espagne	4 225	519	4 744	16,4
Royaume-Uni	2 518	1 764	4 282	14,8
Italie	3 088	315	3 403	11,7
Pologne	1 035	218	1 253	4,3
26 autres pays	15 629	3 435	19 064	34,2
<b>Total</b>	<b>24 089</b>	<b>4 095</b>	<b>28 184</b>	<b>100,0</b>

Source: Commission européenne

Depuis le lancement du programme Education et Formation Tout au Long de la Vie (EFTLV) en 2007 et la nouvelle phase du programme Erasmus, le Top 5 des principaux pays d'origine des étudiants Erasmus en France n'a pas changé. On retrouve ainsi l'Allemagne, l'Espagne, le Royaume-Uni, l'Italie et la Pologne. Sur l'année académique 2011-2012, les étudiants allemands représentaient 18,6 % des étudiants Erasmus, les espagnols 16,4 %, les britanniques 14,8 %, les italiens 11,7 % et les polonais 4,3 %. Les 26 autres pays participant<sup>(3)</sup> au programme Erasmus représentent 34,2 % des étudiants Erasmus en France (de 3 % à 0,1 %). Le Royaume-Uni, en 3<sup>e</sup> position toutes mobilités confondues, passe largement en tête du classement pour les mobilités de stage. Cela est vrai pour toutes les années académiques depuis le lancement du programme en 2007.

(3) Données manquantes pour Malte pour l'année 2011-2012

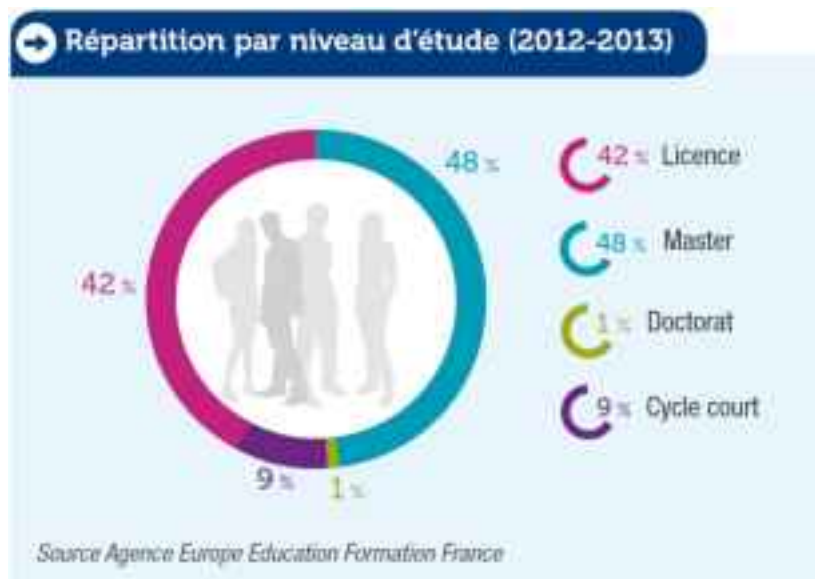
Du point de vue de la France, l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume Uni restent les trois premiers pays à la fois de destination et d'origine des étudiants Erasmus. Elle reçoit toutefois moins d'étudiants espagnols, anglais, suédois ou irlandais qu'elle n'envoie d'étudiants français dans ces pays. L'équilibre est inverse avec l'Allemagne, l'Italie ou la Pologne.



## Répartition par niveau d'études

De 2008 à 2012, 48 % des étudiants français partant en mobilité Erasmus sont en cycle de Master. Les étudiants en Licence représentent 42 % de la mobilité, les doctorants ne représentent que 1 % alors que près de 9 % des étudiants sortants sont inscrits dans des cycles courts.

Au niveau européen, plus de 50 % des étudiants réalisant une mobilité sont inscrits en Licence, les étudiants en Master ne représentant que près de 30 % des partants. La mobilité des étudiants en cycle court est aussi plus faible au niveau européen qu'au niveau français, ces cycles courts étant une spécificité de certains pays dont la France ou l'Espagne.



## Durée du séjour

Sur la programmation Erasmus 2007-2013, les mobilités études et stages ont une durée comprise entre 3 et 12 mois, et entre 2 et 12 mois pour les mobilités de stages dans le cadre des cycles courts. De 2007 à 2012, la durée moyenne du séjour Erasmus à des fins d'études n'a pas évolué et est autour de 7 mois. De même pour les stages, la durée moyenne est restée constante depuis le lancement de cette action, celle-ci est cependant inférieure à la durée des mobilités d'études et est entre 3,5 et 4 mois. Cette différence de durée moyenne s'explique par le fait que les stages, dans la majorité des cursus académiques français, ont une durée maximum de 6 mois et que les cycles courts, notamment BTS, dont la durée maximale des stages est de 2 mois, représentent une grande partie des établissements participant à Erasmus.



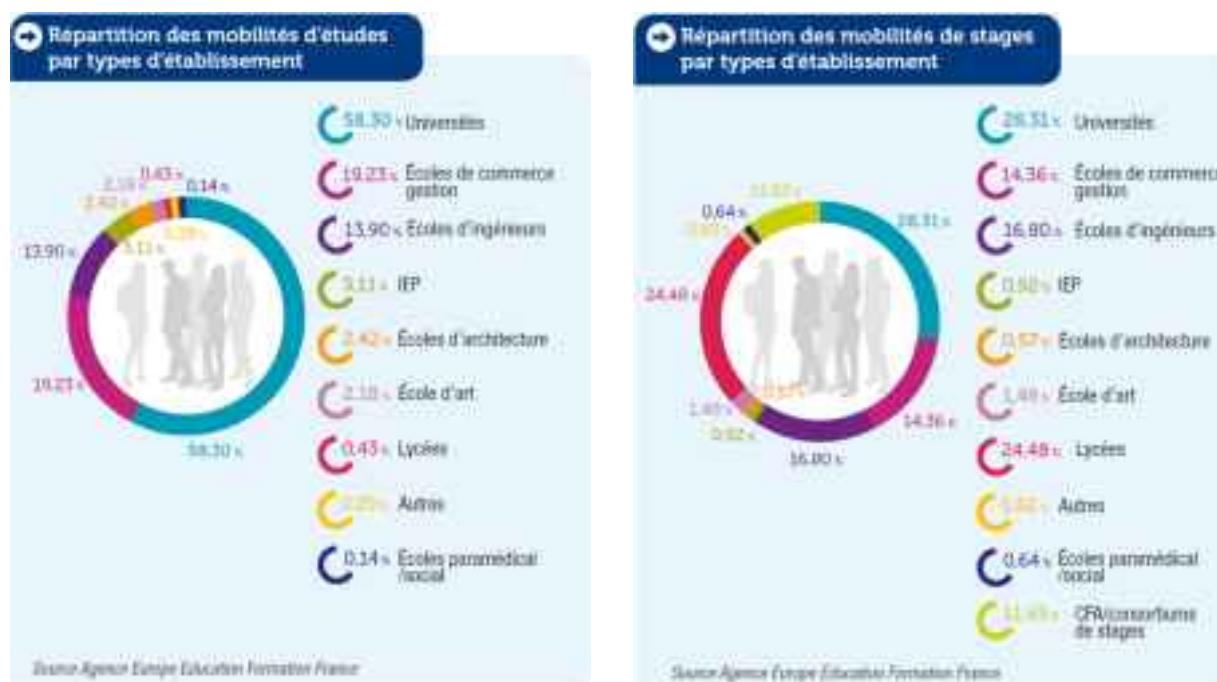


## PROFIL DES ÉTABLISSEMENTS D'ENVOI

La typologie des établissements participant au programme Erasmus est très variée. En 2012 on observe la répartition suivante : lycées 36 %, écoles d'ingénieurs 16,2 %, écoles d'art 11,1 %, universités publiques 11,0 %, écoles de commerce et de gestion 8,9 %, écoles paramédicales/sociales 8,6 %, autres 3,2 %, écoles d'architecture 2,6 %, IEP (Instituts d'études politiques) 0,9 %, Universités privées 0,8 %, CFA (Centres de formation d'apprentis) 0,7 %. Cette répartition est assez proche de celle observée l'année précédente à l'exception des écoles dans le secteur paramédical et social (IFSI - Institut de Formation en soins infirmiers, IRTS - Institut de formation aux métiers du social) qui progressent de 3,3 points.

En nombre d'étudiants concernés, les universités publiques restent les principaux établissements d'envoi des étudiants en mobilité Erasmus, suivies par les écoles de commerce et d'ingénieurs. Cela est cependant à ramener au nombre d'étudiants dans les universités très supérieur à celui des étudiants dans les autres types d'établissements d'enseignement supérieur français.

Les graphiques ci-dessous nous montrent la répartition des mobilités d'études et de stages par types d'établissement en 2011.



## LA MOBILITÉ DES PROFESSIONNELS DANS ERASMUS

Depuis 2007, le programme Erasmus permet également aux personnels enseignants et administratifs des établissements d'enseignement supérieur de réaliser des mobilités pour des missions d'enseignement et des mobilités de formation (stages d'observation, ateliers, séminaires...). Les mobilités d'enseignement et de formation ont aujourd'hui une durée comprise entre 2 jours (8h minimum par semaine pour une mobilité d'enseignement) et 2 mois. Les mobilités d'enseignement sont largement plus nombreuses que les mobilités de formation ; sur la période 2007-2012, elles représentent en effet 85,4 % de la mobilité totale (enseignement et formation). Il est à noter que les enseignants peuvent également prétendre aux mobilités de formation.

Depuis 2008, la mobilité d'enseignement diminue, et la mobilité de formation a, quant à elle, connu des fluctuations pour repartir un peu à la hausse.

Les principaux pays de destination toutes mobilités confondues sont l'Espagne (14,4 %), l'Italie (12,1 %), la Roumanie (10,8 %), l'Allemagne (8,6 %) et la Pologne (7,7 %).

## Palmarès des universités et évolution (2008-2012)

Depuis 2008, l'agence 2E2F publie un « Palmarès Erasmus » des universités, ce palmarès innove en mesurant les universités les plus dynamiques en termes de mobilité Erasmus (proportion des mobilités d'études sortantes rapportée à l'effectif global de l'université). Il s'agit du premier classement en valeur relative, permettant de contourner le biais induit par les gros contingents d'étudiants envoyés par les universités de grande taille.

Des établissements de taille modeste, dynamiques en termes de mobilité se retrouvent en tête du classement.

Ainsi l'université de Savoie arrive, chaque année, très nettement en tête de ce palmarès. La suite du classement est assez variable. Les établissements bougent régulièrement dans le classement, bien que l'on retrouve majoritairement les mêmes établissements d'une année sur l'autre dans le top 10. Ces établissements ont des profils très différents en termes de taille, de contexte socio-économique et de disciplines représentées.

Palmarès Erasmus des universités (Trois premières universités depuis 2008)

2008-2009		2009-2010		2010-2011		2011-2012	
Classement	% d'élèves « Erasmus »	Classement	% d'élèves « Erasmus »	Classement	% d'élèves « Erasmus »	Classement	% d'élèves « Erasmus »
Université de Savoie	2,64	Université de Savoie	2,32	Université de Savoie	2,48	Université de Savoie	2,70
Université Stendhal Grenoble 3	2,34	Université Stendhal Grenoble 3	2,27	Université du Havre	1,86	Université Stendhal Grenoble 3	2,13
Université Lille 1	2,12	Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse	1,95	Université Lille 1	1,77	Université du Havre	1,94
<b>Moyenne nationale</b>	<b>1,00</b>	<b>Moyenne nationale</b>	<b>0,91</b>	<b>Moyenne nationale</b>	<b>0,95</b>	<b>Moyenne nationale</b>	<b>0,95</b>

Source: Agence Europe Education Formation France

## Les consortia de stage Erasmus

Un consortium est un groupement d'établissements d'enseignement supérieur, tous titulaires d'une charte universitaire Erasmus, qui décident de mutualiser leurs moyens pour gérer des stages en entreprise Erasmus, ainsi que désormais tous types de mobilités grâce au programme Erasmus +. A la tête du consortium, l'un des établissements ou bien un organisme intermédiaire (une région, une association, une CRCI (Chambre régionale de commerce et d'industrie), etc.) pilote le dispositif d'un point de vue administratif et financier. Il peut répartir les fonds accordés en fonction des demandes des organismes le composant. La création d'un consortium vise une qualité accrue des mobilités ainsi qu'une meilleure utilisation des fonds européens.

■ **Certains établissements ont une approche sectorielle forte** et décident de se regrouper pour donner une meilleure lisibilité de leurs offres de formation.

■ **Des régions fortement impliquées dans les dispositifs d'aide à l'international** peuvent décider d'accompagner les établissements d'enseignement supérieur dans la professionnalisation des jeunes et de tout mettre en œuvre pour favoriser l'ouverture internationale de leurs pôles de compétitivité.

■ **Des lycées (pour les formations BTS) sont désireux de travailler ensemble** afin de constituer un réseau d'entreprises et de mettre en place des synergies pour créer des dynamiques de groupe dans des projets internationaux et plus particulièrement européens.

Les consortia s'engagent à assurer un haut niveau de qualité dans l'organisation et la mise en place des mobilités.

En 2012, la France comptait 21 consortia de stage Erasmus qui ont réalisé 3 940 mobilités ce qui représente près de la moitié des mobilités de stage sur cette année (45,9 %).

### CONSORTIUM ERASMUS: L'EXEMPLE DE CLERMONT UNIVERSITÉ



Regroupant cinq Établissements d'Enseignement supérieur du site universitaire clermontois, le Consortium Erasmus Stages de Clermont Université, créé en 2012, a pour objectif de soutenir et de développer la mobilité internationale de ses étudiants afin d'améliorer leur insertion professionnelle.

La coordination est assurée par un Comité de pilotage composé des Vice-Présidents Relations Internationales des établissements, des référents pédagogiques et des gestionnaires administratifs de chaque composante.

Depuis sa mise en place, le Consortium Erasmus Stages a permis un partage d'expérience entre les établissements partenaires, une harmonisation des pratiques, ainsi qu'une mutualisation des actions et une gestion plus efficace de la mobilité. Il constitue un outil incontournable au service d'une démarche collective forte, qui vise non seulement à accroître la mobilité internationale et l'insertion professionnelle des étudiants, mais aussi à améliorer le positionnement des Établissements d'Enseignement Supérieur de la Région Auvergne sur l'échiquier français, européen et international.

## BAROMÈTRES CAMPUS FRANCE ET 2E2F



### Extractions du baromètre de Campus France : étudiants UE en mobilité en France



La France telle qu'elle est choisie et appréciée par les étudiants européens

Données extraites du 2<sup>e</sup> baromètre Campus France/TNS Sofres: « Image et attractivité de la France auprès des étudiants étrangers ».

Étude réalisée en ligne de juillet à octobre 2013, auprès de **19 758 étudiants étrangers** composés d'étudiants sur le point de poursuivre leurs études supérieures en France, ayant engagé ces études ou les ayant terminées. Les statistiques et analyses de cet article ont été extraites de deux sous-échantillons consolidés et composés de :

■ **3 521 étudiants des 28 pays de l'Union Européenne (UE28)** dont 1 972 sur le point d'engager des études supérieures en France et 1 549 expérimentés en mesure d'apprécier leur séjour (876 en cours d'études et 673 anciens étudiants).

■ **1 117 étudiants de 24 autres pays d'Europe** dont 620 sur le point d'engager des études supérieures en France et 497 expérimentés en mesure d'apprécier leur séjour (275 en cours d'études et 212 anciens étudiants).

### QUELLES SONT LES PRINCIPALES MOTIVATIONS DES ÉTUDIANTS EUROPÉENS EN MOBILITÉ ?

L'apprentissage de la langue, l'expérience de la vie et son caractère international sont les principaux moteurs des étudiants de l'UE alors que pour les autres étudiants européens, la recherche d'un diplôme internationalement reconnu est placée en tête des motivations majeures de leur mobilité.

### QUELS SONT LES ATOUTS DE LA FRANCE ?

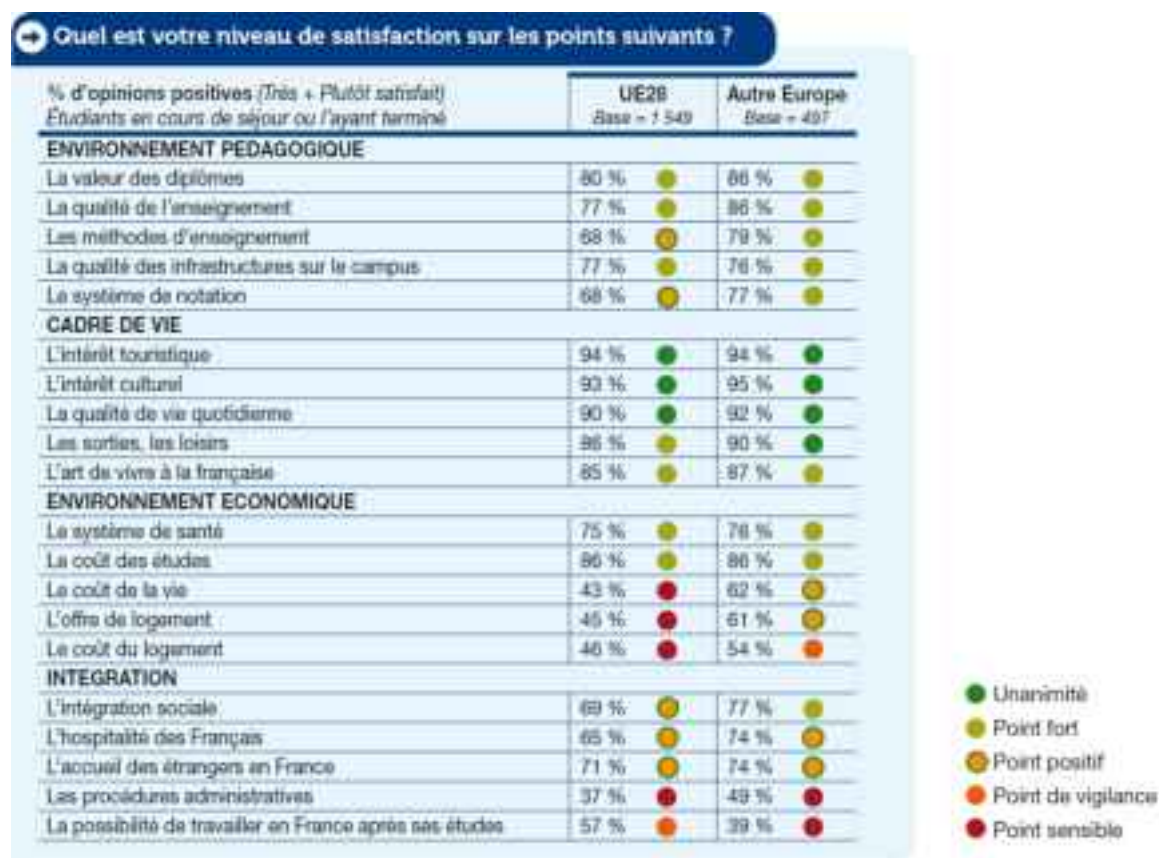
Raisons qui incitent les étudiants à choisir la France pour compléter leurs études supérieures	MONDE	UE28		Autre Europe	
		%	Rang	%	Rang
Pour la <b>qualité de la formation en France</b>	61 %	38 %	5	51 %	2
Pour la <b>réputation</b> des établissements ou des enseignants en France	43 %	36 %	6	54 %	4
Pour la <b>valeur des diplômes</b> français	41 %	15 %	10	24 %	9
Pour ma connaissance de <b>la langue française</b>	37 %	41 %	3	32 %	5
Pour <b>l'intérêt culturel</b> de la France	37 %	44 %	2	51 %	1
Pour <b>apprendre ou améliorer</b> mon niveau de français	34 %	63 %	1	47 %	3
Pour le <b>coût des études</b> en France	29 %	16 %	9	24 %	8
Pource que j'ai des <b>relations</b> en France	29 %	14 %	11	18 %	11
Pour la <b>qualité de la vie quotidienne</b> en France	21 %	22 %	8	28 %	6
Mon établissement a un <b>programme d'échange</b> avec un établissement français	20 %	38 %	4	19 %	10
Pour <b>l'art de vivre</b> à la française	20 %	30 %	7	27 %	7
Bases (étudiants promotion 2013-2014)		11 055	1 972	620	

Les étudiants de l'UE sont particulièrement influencés par la maîtrise du français ou la volonté de le perfectionner, et l'intérêt culturel de la France. La qualité de son enseignement est soulignée mais en second plan et nettement en retrait des autres étudiants du monde.

Les étudiants d'Europe hors UE placent, quant à eux, la qualité de la formation en France ex-aequo avec l'intérêt culturel du séjour en France.

Point d'alerte : la valeur des diplômes français est nettement en retrait pour les étudiants européens par rapport aux motivations des étudiants du reste du monde, et l'écart est encore plus élevé au sein des étudiants de l'UE (15 % de citations vs 41 %). Néanmoins, le reste de l'étude permet de constater que si le choix de la France est rarement effectué sur ce critère, les étudiants européens reconnaissent malgré tout de façon massive la valeur de leur formation française.

## UNE FOIS LE SÉJOUR TERMINÉ, LES ÉTUDIANTS EUROPÉENS TIRENT UN BILAN LARGEMENT POSITIF



■ L'environnement pédagogique est largement apprécié des étudiants européens qui ont pu mesurer la qualité de l'enseignement et de la méthodologie, ce qui les amène à mettre en avant la valeur des diplômes français.

■ Le séjour se déroule dans un cadre de vie très apprécié à de nombreux niveaux : culture, tourisme, qualité de vie, loisirs. L'art de vivre « à la française » reste un atout de séduction.

■ L'environnement économique du séjour enregistre des résultats qui restent positifs mais variables. Si le système de santé et le coût des études génèrent des avis nettement positifs, le coût de la vie et du logement sont décevants pour une petite majorité des étudiants de l'UE, à l'inverse des étudiants européens hors UE.

■ L'intégration sociale des étudiants a été réussie pour plus de deux étudiants de l'UE sur trois et pour les trois quarts des autres étudiants européens. Les procédures administratives pèsent sur les étudiants de l'UE plus particulièrement mais ils sont plutôt positifs quant à la possibilité de travailler en France après leurs études, avis non partagé par la majorité des étudiants européens hors UE.

■ Alors que dans l'ensemble 21 % des étudiants européens déclarent avoir pu trouver un emploi en France à l'issue de leurs études, 40 % des étudiants de l'UE et 46 % des étudiants européens hors UE soulignent ne pas avoir été exaucés dans leur souhait.

### LE SÉJOUR D'ÉTUDES EN FRANCE: UN BÉNÉFICE DURABLE TANT POUR LES ÉTUDIANTS EUROPÉENS QUE POUR LA FRANCE

Les étudiants européens sont convaincus que leur séjour d'études en France a contribué à leur enrichissement personnel (96 %), qu'il a valorisé leur cursus universitaire (83 %) et qu'il leur sera utile demain dans le cadre de leur activité professionnelle (82 %).

Une fois le monde du travail intégré, plus de six sur dix continuent d'utiliser le français comme langue professionnelle au moins de temps en temps, quatre sur dix de façon régulière. La langue est pratiquée plus souvent encore dans le cadre privé et amical (7/10 au moins « de temps en temps »).

Quand les étudiants européens repartent de la France, ils ont noué des relations amicales avec des Français dans 69 % des cas et ils restent aussi nombreux par la suite à conserver des contacts amicaux en France. Concrètement, les bons souvenirs du séjour, additionnés aux liens créés font que 47 % des étudiants originaires de l'UE28 et 42 % de ceux de l'Europe hors UE, reviennent à titre privé sur le territoire dans les années qui suivent leurs études.

Si 22 % seulement des étudiants de l'UE et 28 % de l'Europe hors UE appartiennent à un club ou réseau d'anciens étudiants, ils sont respectivement 32 % et 30 % supplémentaires à déclarer souhaiter intégrer de telles structures. Les initiatives dans ce sens présentent donc de réelles perspectives de succès pour capitaliser sur une expérience que la plupart des étudiants européens vivent comme une réussite.



## Extractions du baromètre de l'Agence 2E2F

Données extraites du baromètre Agence 2E2F/TNS Sofres : « Image du programme Erasmus en France » Interviews réalisées en ligne de du 25 au 31 mars 2014, auprès d'un échantillon national de 1000 personnes, représentatif des français, construit à partir des dernières données de « L'enquête emploi » de l'INSEE. Sa représentativité est assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, PCS du chef de famille) après stratification par région.

### POPULARITÉ D'ERASMUS ET ATTENTES D'UNE EUROPE DES COMPÉTENCES

Les élections européennes 2014 se sont inscrites dans un climat de crise de confiance envers l'Europe, mais aussi d'attentes fortes. Dans ce contexte Erasmus+ suscite un intérêt à la mesure de l'excellente image dont bénéficie le programme Erasmus.

L'enquête révèle une attente envers l'Europe notamment sur les sujets d'emploi et de formation, servis par un programme valorisant les compétences et l'adaptabilité dans un contexte mondialisé.



Spontanément, lorsque l'on demande aux Français de lister des actions ou noms de programmes européens, Erasmus est le 3<sup>e</sup> élément qui vient à l'esprit derrière l'Euro (cité par 13 % des Français), et la PAC (9 % des Français). Erasmus est cité spontanément par 8 % des Français.

En assisté, Erasmus est connu par près de 3/4 des Français (73 % connaissent Erasmus au moins de nom). Une connaissance plus développée auprès des plus jeunes (87 % pour les 16 à 24 ans, et 83 % pour les 25 à 34 ans) et qui s'est faite d'abord via les médias (37 % des Français), ou les établissements scolaires ou universitaires (25 %), mais aussi par du bouche-à-oreille (24 % ont un proche qui a participé à Erasmus ou un autre programme européen).



## ERASMUS VÉHICULE DES VALEURS TRÈS POSITIVES

Erasmus est d'abord synonyme d'échange (mot le plus fréquemment associé à Erasmus spontanément). Globalement le programme présente un réel attrait : parmi ceux qui connaissent Erasmus mais n'ont pas participé au programme, près de 8 sur 10 auraient souhaité le faire. De plus, toutes les personnes qui en ont bénéficié (3 % de l'échantillon) recommandent d'y participer.

Plus en détails, le programme Erasmus est associé à la pratique des langues, la découverte de l'Europe, la convivialité et l'ouverture culturelle (chacun pour 95 % des Français qui connaissent Erasmus), formation et compétence (90 %), citoyenneté européenne (89 %). La meilleure employabilité en France apportée par Erasmus est plus discutée mais recueille 65 % des avis.



## QUEL ACCUEIL POUR ERASMUS + ?

Certaines des nouvelles priorités et orientations d'Erasmus + 2014-2020 rencontrent un vif intérêt auprès des Français, d'abord pour ses aspects professionnalisants : accessibilité aux salariés ou aux apprentis (88 % d'intérêt), partenariats avec des entreprises ou collectivités territoriales (87 % d'intérêt), mais aussi pour une extension géographique (86 % d'intérêt pour que le programme se développe sur d'autres continents). L'accessibilité aux enseignants récolte 80 % d'intérêt. L'intérêt pour les formations non diplômantes est un peu plus en retrait (65 % d'intérêt).



## L'espace européen de l'enseignement supérieur et les outils de la reconnaissance

### LE PROCESSUS DE BOLOGNE AUJOURD'HUI

Le processus de Bologne a pour objectif de mettre en place un espace européen de l'enseignement supérieur.

Initié en 1998 par la France, l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni lors de la Déclaration de la Sorbonne, il a été lancé en 1999 à Bologne autour de 29 pays signataires. Ce sont maintenant 47 pays, 5 600 institutions, 31 millions d'étudiants, qui participent à cette aventure européenne.

Destiné à favoriser la mobilité, la lisibilité et l'attractivité de l'espace européen de l'enseignement supérieur (EEES), le processus de Bologne se construit autour de 3 grands principes :

- organiser des études en 3 cycles (Licence – Master – Doctorat) ;
- développer les outils de la reconnaissance académique et professionnelle (ECTS European Credits Transfer System ; supplément au diplôme ; EQF European Qualifications Framework) ;
- mettre en place une démarche qualité.

Par ailleurs, les conférences ministérielles successives de Prague (2001), Berlin (2003), Bergen (2005), Londres (2007), Louvain (2009), Budapest-Vienne (2010), Bucarest (2012) ont précisé les orientations et consolidé les réformes autour de plusieurs thématiques (mobilité, approche centrée sur l'étudiant et les compétences, la validation des acquis de l'expérience, la formation tout au long de la vie, l'employabilité, la promotion de la dimension européenne de l'enseignement supérieur, la dimension internationale, etc.)

La prochaine conférence ministérielle aura lieu à Erevan en Arménie en 2015.

## MODERNISATION ET INTERNATIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EUROPÉEN

Dans le cadre de sa stratégie à l'horizon 2020, l'Union européenne s'est fixée cinq grands objectifs dont un dans le champ de l'éducation. Pour l'enseignement supérieur l'objectif principal est d'augmenter le taux des 30-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur pour atteindre 40 %.

Les principaux objectifs de modernisation et d'internationalisation de l'enseignement supérieur européen sont :

- augmenter les niveaux de qualifications pour former les diplômés et les chercheurs ;
- améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur ;
- relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale ;
- faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises et favoriser l'excellence et le développement régional ;
- améliorer la gouvernance et le financement.

### LE SYSTÈME DE CRÉDITS ECTS ET LES PRATIQUES DES ÉTABLISSEMENTS EN 2011-2012

Pendant l'année académique 2011-2012, 25 924 étudiants ont effectué un séjour d'études et parmi eux 3 477 n'ont pas validé d'ECTS soit 13,40 % du total des étudiants ayant effectué un séjour d'études.

Cette donnée mériterait d'être analysée afin de comprendre les raisons qui expliqueraient pourquoi le système ECTS n'est pas utilisé pour 100 % des séjours d'études.

De même, sur 7 345 étudiants ayant effectué un stage en entreprise pendant cette même année académique, 2274 étudiants n'ont pas validé d'ECTS soit 30,95 % du total des étudiants. Ce pourcentage de mobilité non reconnu par des ECTS est important mais il faut prendre en considération les stages facultatifs et les stages de BTS qui n'ont pas l'obligation d'être reconnus par le biais des ECTS mais par le supplément au diplôme.

### LE SUPPLÉMENT AU DIPLÔME EUROPASS

Le Supplément au diplôme a été élaboré en 1997 par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO. En France, il a été introduit dans le système de l'enseignement supérieur sous la dénomination « annexe descriptive au diplôme » par le décret du 8 avril 2002. Ce document est par la suite officiellement devenu le « Supplément au diplôme Europass » lors de l'entrée en vigueur de la Décision du Parlement européen et du Conseil du 15 décembre 2004, instaurant Europass pour la mise en place d'un cadre unique pour la transparence des qualifications et des compétences en Europe.

Il doit aujourd'hui être délivré, en annexe du diplôme original, systématiquement et gratuitement par les établissements d'enseignement supérieur à tous les étudiants français et internationaux ayant obtenu leur diplôme.

Il comporte huit rubriques : informations nominatives, informations sur le diplôme, informations sur le niveau du diplôme, informations sur le contenu du diplôme et les résultats obtenus, informations sur la fonction du diplôme, informations complémentaires, informations sur le système national d'enseignement supérieur.

### PERSONNALISER SON DIPLÔME À L'UFC GRÂCE AU SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

L'Université de Franche-Comté fait partie des rares établissements d'enseignement supérieur qui ont obtenu le label européen pour leur supplément au diplôme.

Afin de valoriser le parcours individuel de l'étudiant, l'UFC a mis en place une démarche innovante : permettre aux étudiants eux-mêmes de compléter la rubrique 6 du supplément au diplôme concernant leur parcours individuel.

Pour ce faire, l'université a développé une application informatique permettant aux étudiants et aux différents services de l'université de faire figurer dans ce document leurs expériences vécues dans le cadre universitaire qui peuvent s'avérer intéressantes sur un CV : projets associatifs, engagements citoyen ou civique, stages de langues, séjours à l'étranger, organisation d'événements culturels, pratique sportive, participation à des concours, initiation à la création d'entreprise, mandat d'élu dans une instance universitaire, contrat de travail dans l'établissement...

En décrivant, sous une forme standardisée, l'ensemble des connaissances et compétences acquises pendant le cursus et dans le cadre du parcours individuel, le supplément au diplôme permet de mieux faire comprendre ses contenus auprès des recruteurs et des universités étrangères. Une démarche originale qui favorise à la fois la mobilité internationale et l'insertion professionnelle.





Afin de s'engager vers une croissance durable, inclusive et intelligente, l'Union européenne s'est fixée de grands objectifs touchant à l'emploi, à l'éducation, à la recherche et à l'innovation, à l'inclusion sociale, à la réduction de la pauvreté, au changement climatique et à l'énergie. En matière d'éducation et de formation, elle doit relever certains défis : réduire un taux de chômage trop élevé, notamment chez les jeunes, combler un déficit de compétences qui se traduit par plus de deux millions de postes restant vacants, diminuer le nombre de décrocheurs scolaires encore trop important.

Instrument de la politique européenne, le nouveau programme Erasmus + pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport, pour la période 2014-2020, tentera d'y remédier en offrant des possibilités d'étudier, de se former ou d'acquérir de l'expérience à l'étranger. Destiné à améliorer les compétences et l'employabilité, ainsi qu'à soutenir la modernisation des systèmes d'éducation, de formation et de jeunesse, ce programme est doté d'un budget de 14,7 milliards d'euros, ce qui représente une augmentation de 40 % par rapport à l'ancienne programmation 2007-2013.

Plus de quatre millions de personnes vont pouvoir bénéficier de ce programme pour aller étudier, suivre une formation, travailler ou faire du bénévolat à l'étranger, dont deux millions d'étudiants de l'enseignement supérieur, 650 000 étudiants en formation professionnelle ou en apprentissage, 500 000 jeunes désireux de participer à des échanges ou de faire du bénévolat à l'étranger et 800 000 enseignants et formateurs.

Les projets de coopération internationale et le partage d'expérience entre institutions sont renforcés, ainsi que le rapprochement entre le secteur de l'éducation et de la formation et les secteurs socio-économiques.

Le nouveau programme Erasmus + regroupe l'ensemble des anciens programmes de l'UE en faveur de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et des sports, notamment le programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (Erasmus pour l'enseignement supérieur, Leonardo da Vinci pour la formation professionnelle, Comenius pour l'enseignement scolaire, Grundtvig pour l'éducation des adultes), le programme « Jeunesse en action » et cinq programmes de coopération internationale (Erasmus Mundus, Tempus, Alfa, Edulink et les programmes de coopération avec les pays industrialisés).





## LE NOUVEAU PROGRAMME



## Action clé 1

## Organiser des mobilités

## Mobilité des apprenants

## ■ ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Mobilité d'études (3-12 mois)  
*UE / depuis et vers les pays partenaires*
- Mobilité de stage (2-12 mois)
- Mobilité dans le cadre des Masters conjoints Erasmus +

## ■ ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS

- Mobilité de stage (2 sem.-12 mois)

## ■ JEUNESSE

- Echanges de jeunes
- Service volontaire européen (17-30 ans)
- Service volontaire européen de grande ampleur (au moins 30 jeunes)

## Mobilité des professionnels

2 jours -&gt; 2 mois

## ■ ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Missions d'enseignement  
*UE / depuis et vers les pays partenaires*
- Développement professionnel
- Cours / Séminaires de formation / Périodes d'observation

## ■ ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS

- Missions d'enseignement / de formation
- Développement professionnel
- Stage / Période d'observation*

## ■ EDUCATION DES ADULTES

- Mission d'enseignement
- Périodes de formation
- Cours structurés / Evènement / Période d'observation*

## ■ ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

- Mission d'enseignement
- Développement professionnel
- Cours / Séminaires de formation / Période d'observation*

## ■ JEUNESSE

- Participation à des séminaires / formations/ visites d'études
- Période d'observation

## Action clé 2

### Coopération

#### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Partenariats stratégiques (2-3 ans)
- Alliances de la connaissance
- Coopération avec les pays du voisinage/d'Asie/d'Amérique Latine/d'Afrique

#### ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS

- Partenariats stratégiques (2-3 ans)
- Alliances sectorielles pour les compétences (1-2 ans)

#### EDUCATION DES ADULTES

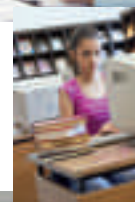
- Partenariats stratégiques (2-3 ans)
- Plateforme électronique EPALE

#### ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

- Partenariats stratégiques (scolaires, régionaux, trans-sectoriels)  
*Incluant la mobilité longue des élèves*
- Plateforme de jumelage électronique E-twinning

#### JEUNESSE

- Partenariats stratégiques (6 mois-2 ans)
- Coopération avec les pays du voisinage



## Action clé 3

### Soutien aux réformes politiques

#### SOUTIEN À LA GOUVERNANCE

- Stratégie « Europe 2020 » et cadre stratégique « Education et Formation 2020 »
- Processus de Bologne et de Copenhague
- Agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes

#### SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ET À LA MISE EN ŒUVRE

- Outils de transparence de l'UE (Europass, ECVET...)
- Réseaux de l'UE (Euroguidance, bureau e-twinning...)

#### SOUTIEN AUX POLITIQUES DE DIALOGUE

- Avec les pays tiers
- Avec la société civile
- Avec les représentants économiques



SPORT

INITIATIVE JEAN MONNET

NB: Le programme Erasmus+ est actuellement en cours de négociations, toutes les informations sont données à titre indicatif et peuvent évoluer jusqu'à la publication de la base légale.

## Notes...

Les chiffres utilisés dans cette publication proviennent de six sources.

1) Les données sur la mobilité entrante et sortante des étudiants européens sont les données récentes publiées par l'Institut statistique de l'UNESCO (ISU).

2) Les données sur les étudiants européens inscrits dans l'enseignement supérieur français et dans les universités françaises proviennent du Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance, Direction générale pour l'Enseignement supérieur et l'Insertion professionnelle, Direction générale pour la Recherche et l'innovation et la Sous-direction des Systèmes d'information et des Études statistiques). Sont comptées les inscriptions principales des étudiants de nationalité étrangère en France métropolitaine et DOM (hors

COM). Les données sur le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur français excluent les inscriptions dans les formations paramédicales et sociales et les établissements dépendant du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Les données sur le nombre d'étudiants inscrits dans les universités recensent l'ensemble des inscriptions des étudiants étrangers dans une formation d'une durée d'au moins un an dans une université publique donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université. Depuis 2008, ces données incluent les étudiants étrangers en IUFM intégrés à des universités.

3) Les données de l'enquête TNS Sofres – Campus France proviennent d'une étude commandée par Campus France. Elle a été réalisée en ligne de juillet à octobre 2013, auprès de 19 758 étudiants étrangers composés d'étudiants sur le point de poursuivre leurs études supérieures en France, ayant engagé ces études ou les ayant terminées.

4) Les données de l'enquête TNS Sofres / Agence 2E2F proviennent d'une étude commandée par l'Agence 2E2F. Les interviews ont été réalisées en ligne de du 25 au 31 mars 2014, auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes, représentatif des français, construit à partir des dernières données de « L'enquête emploi » de l'INSEE. La représentativité de l'échantillonnage est assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, PCS du chef de famille) après stratification par région.

5) Les données sur les étudiants en mobilité Erasmus proviennent de la Commission européenne.

6) Les données sur la mobilité Erasmus en France proviennent de l'Agence Europe Education Formation France (Agence 2E2F). Les données sont disponibles à partir du site [www.2e2f.fr](http://www.2e2f.fr) ou sur [www.statisticsforall.eu](http://www.statisticsforall.eu).

www.erasmusplus.fr

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Antoine Godbert

**COMITÉ ÉDITORIAL**

**Agence 2E2F**

**Antoine Godbert,**

Directeur

**Marie-Pierre Chalimbaud,**

Directrice du Département

Développement ;

**Rachel Duigou,**

Responsable du Pôle Développement

de l'Impact ;

**Camille Cholet,**

Chargée de développement

enseignement supérieur ;

**Nadia Gonthier,**

Chargée de développement

enseignement supérieur ;

**Adrien Le Léon,**

Responsable du Pôle Mobilité

Enseignement Supérieur.

**Agence Campus France**

**Antoine Grassin,**

Directeur général

**Anne Benoit,**

Directrice du service de la

Communication et des Etudes ;

**Olivier Chiche-Portiche,**

Directeur du Département de la

promotion et de la valorisation de

l'enseignement supérieur ;

**Laura Foka,**

Chargée des études et des

statistiques, service de la

Communication et des Etudes ;

**Anne Plaine,**

Responsable géographique Europe,

Département de la promotion et de

la valorisation de l'enseignement

supérieur ;

**Didier Rayon,**

Responsable des Etudes et

Recherches ; service de la

Communication et des Etudes ;

**Louise Watts,**

Responsable des Programmes

européens, Département de la

promotion et de la valorisation de

l'enseignement supérieur ;

**Clarisse Zerbib,**

Responsable géographique

adjoint Europe, Département de la

promotion et de la valorisation de

l'enseignement supérieur.

**Ce Soleoscope a été conçu et rédigé conjointement par l'Agence Europe Education Formation France et l'Agence Campus France.**

Nous remercions pour leur collaboration Valérie Livrelli, Professeur et Vice-Présidente Déléguée à la Politique de Développement International de l'Université d'Auvergne, Oumhanie Legeard, Chargée de professionnalisation et référent RNCP, et Elodie Belle, Appui et aide au pilotage des formations, de l'Université de Franche-Comté.



Erasmus+

Réalisé avec le soutien financier de la Commission européenne.  
Le contenu de cette publication et l'usage qui pourrait en être fait n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.  
Crédit photo : Shutterstock/Images. Juin 2014.